La Duchère et le Parc du Vallon : D'un quartier des années 60 à un écoquartier

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017

Organismes en charge de la mise en œuvre : La Métropole de Lyon et la SERL (Société d'aménagement) et la Mission Duchère

Services associés : La Métropole de Lyon, la ville de Lyon et la SERL (Société d'aménagement)

Budget : Le Vallon 10 483 K€ dont 7 808 K€ aménagements paysagers et 2 675 K€ ouvrages hydrauliques / Eco-quartier : 160 000 K€ (foncier, études, travaux, gestion)

Partenaires financiers : Métropole de Lyon, État, ANRU, Région Rhône-Alpes, la Ville de Lyon, CDC

Partenaires techniques : LA SERL (Société d'Équipement et d'aménagement du Rhône et de Lyon), INGEROP, ILEX, Hors champs, SITETUDES, LEA

Date de début du projet : début 2003

Date de fin prévue: fin 2021



Objectifs

La Métropole et la Ville de Lyon, en concertation avec les habitants, ont souhaité le renouvellement urbain, l'insertion paysagère et une redynamisation économique du quartier de la Duchère (120 ha) constitué de grands ensembles (années 60) et de son parc du vallon (11ha).

L'écoquartier a pour projet de :

- mettre en valeur le site paysager en promontoire au-dessus de la Saône, et recomposer le quartier en fonction de la topographie,
- diversifier les fonctions urbaines et les types de logements,
- désenclaver le quartier, créer du lien avec le reste de l'agglomération notamment en développant les modes de déplacements,

- concilier le développement économique et la valorisation environnementale,
- partager le projet et construire un dialogue avec les habitants,
- dynamiser le quartier par la culture et la création artistique,
- améliorer le cadre de vie et la tranquillité,
- intégrer les énergies renouvelables,
- réaménager le parc du vallon pour les usagers, améliorer les fonctionnalités hydrauliques, la biodiversité en ré-ouvrant le ruisseau des Gorges,
- se protéger des risques d'inondation et s'adapter au changement climatique.

Les partis pris paysagers vont dans le sens de la valorisation des boisements existants, le maintien de la biodiversité, la création de paysages qui s'entretiennent et se renouvellent naturellement, la préservation des continuités entre les milieux naturels (corridors écologiques).

Mesures mise en œuvre

La conception du projet s'est appuyée sur un diagnostic partagé entre paysagistes, techniciens, élus et habitants, sur une analyse multicritères des conditions urbaines, écologiques, hydrologiques et climatiques pour définir la stratégie éco-responsable de l'éco-quartier et du parc du vallon.

Le parc du Vallon accueille un parc jardiné, un vallon champêtre organisé autour de grandes prairies et du ruisseau des Gorges remis à ciel ouvert sur 400 mètres avec des berges en prairies et pentes douces, une ripisylve. Les bassins d'infiltration ont été aménagés en grandes clairières pour accueillir les usages de plein air et un vallon boisé romantique doté d'une végétation dense (3 strates) à l'ambiance intimiste de sous-bois. Des arbres fruitiers marquent les entrées.

Dès la conception, les paysagistes, en collaboration avec les espaces verts de la Ville de Lyon, labellisée ISO 14001, ont envisagé une gestion écologique du parc sans produits phytosanitaires. Des mesures alternatives sont privilégiées : maturation du peuplement forestier, diversification des milieux, fauchage tardif, respect de la nidification des oiseaux, installation d'abris pour la faune, gestion des bois morts sur site.

L'éclairage public est éteint de minuit à l'aube, pour préserver les espèces nocturnes.

Des panneaux pédagogiques ont été intégrés à la demande des habitants sur le patrimoine, la biodiversité, la gestion des eaux de pluie, la résurgence du ruisseau.

Sur l'éco-quartier, l'approche bioclimatique a incité à optimiser le foncier (densification) pour libérer de l'espace vert et améliorer la perméabilité des sols. Le ruissellement des eaux pluviales est géré par des noues, des zones végétalisées. Des récupérateurs d'eau de pluie et des toitures terrasses (1ha sur le bâti neuf) ont été installés.

Le recensement de la biodiversité du quartier a orienté le choix d'essences locales, la gestion raisonnée, et le travail sur l'agriculture urbaine : jardins familiaux, composteurs.

La performance énergétique intègre les critères de conception HQE dans les constructions neuves et réhabilitations « lourdes » de logements (isolation extérieur, chaufferies collectives renouvelées, recours aux énergies renouvelables - chaufferie bois / géothermie – biomasse, panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire) accompagnée d'un apprentissage des « gestes économes » et du logement BBC.

Le soutien aux initiatives habitantes favorise le prolongement du processus de l'espace public vers l'espace privé.

Résultats/Impact pour la biodiversité

Le projet urbain multiplie les espaces non bâtis : squares, jardins, alignements d'arbres sur les rues, végétation en pied d'immeuble, toitures végétalisées...qui constituent autant de relais écologiques. La remise à ciel ouvert du ruisseau des Georges contribue à la création de zones humides. Le Parc du Vallon renforce la continuité entre les Balmes et le Vallon. Il protège les sites cœurs de biodiversité, rétablit les liens entre les sites corridors écologiques et conforte la TVB locale.

Le règlement du PLU participe à l'atteinte des objectifs. Il stipule que les parcelles doivent comprendre 30% d'espaces verts dont 50% au moins de manière contiguë et en pleine terre, des arbres sur tiges.

Ces mesures ont un impact positif sur le coefficient de biodiversité du quartier (qui augmente) et sur le coefficient de ruissellement (en baisse) qui traduisent une évolution positive de la gestion des eaux pluviales en surface. En conséquence le coefficient d'albédo et de régulation thermique augmentent et attestent du rafraîchissement du quartier.

L'inventaire 2011 de la flore mentionne 216 espèces dont l'Orchis bouc. La gestion pratiquée a permis de lutter contre les 30 espèces exotiques recensées.

Les milieux créés sont attractifs pour la faune : Pic vert, Lézard des murailles, Grimpereau des jardins, Pouillot véloce, Machaon, Alyte accoucheur, Triton alpestre et palmé ont vite colonisé ces espaces.

Enfin, d’habitants sensibilisés (ateliers, conférences), ils deviennent acteurs.

Coordonnées

Métropole de Lyon
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Pour en savoir plus
Contact

Marie-Laure Oudjerit

Chef de projet la Duchère, Délégation Développement Urbain et Cadre de Vie, Direction de l’Aménagement, Métropole de Lyon
Tél. 04 78 63 45 02
moudjerit@grandlyon.com